

**Zeitschrift:** Tracés : bulletin technique de la Suisse romande  
**Herausgeber:** Société suisse des ingénieurs et des architectes  
**Band:** 135 (2009)  
**Heft:** 01: Négociier Minergie-Eco®

## Vereinsnachrichten

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 08.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## COTISATIONS RÉÉVALUÉES

Les délégués de la **sia** se sont retrouvés le 28 novembre 2008 au Parktheater de Granges pour leur seconde assemblée annuelle. Le prochain budget figurait à l'ordre du jour et son adoption a soulevé des discussions autour de l'élévation proposée des cotisations des membres individuels.

### Exception pour les moins de 30 ans

A l'issue de près d'une heure et demie de débats, les délégués ont voté une augmentation de 50 francs des cotisations annuelles des membres individuels et associés, qui passeront donc dès l'an prochain de 250 à 300 francs, sauf pour les membres de moins de 30 ans. Proposée par la section vaudoise et soutenue par Daniel Gerber, membre du comité directeur du Groupe professionnel Architecture, cette exception a été acceptée pour encourager davantage de jeunes professionnels à s'affilier à la **sia**. Avec les nouvelles cotisations, les délégués ont adopté un budget 2009 équilibré, sans nouvelles dissolutions de réserves. Comme l'a expliqué Markus Bühler, membre de la direction et trésorier de la **sia**, ce n'est pas de gaieté de cœur que la direction s'est résolue à proposer cette modification. Il a cependant rappelé qu'à l'exception des cotisations de membres associés, les montants prélevés par la **sia** n'avaient pas bougé depuis l'an 2000, tandis qu'il avait fallu procéder à des dissolutions de réserves et de fonds propres. Or la direction se refuse désormais à envisager une telle mesure, si bien que l'augmentation était indispensable pour que la **sia** continue à remplir son mandat et étoffe encore les services proposés à ses membres.

La **sia** s'implique en effet toujours plus dans l'élaboration des lois

et leur mise en consultation par la Confédération. Cette présence renforcée de la **sia** au niveau fédéral tend à défendre une rémunération correcte de ses professions, ainsi que des procédures loyales pour l'attribution des marchés publics. A cela s'ajoute l'extension des services, notamment les cours SIA-Form, ainsi que le développement de la collection des normes et le soutien des activités des groupes professionnels. Il en va de même pour les relations publiques : l'exposition itinérante *Umsicht-Regards-Sguardi*, la participation à des manifestations officielles, foires professionnelles et salons spécialisés et une présence renforcée dans divers médias ont profilé la **sia** et ses membres auprès du grand public.

### Adhésions et élections

Fondée en 1962, la Société suisse des ingénieurs en chauffage et climatisation (SICC) est l'association faitière des installations techniques du bâtiment, selon Jobst Wilers, président du groupe professionnel Technique/Industrie de la **sia** et dernier président de la SICC. Déjà ratifiée par les délégués, son adhésion à la **sia** comme société spécialisée n'a pas donné lieu de longs débats.

Il en est allé autrement de la demande de la Centrale suisse des constructeurs de fenêtres et façades (CSFF), qui a été longuement discutée par la direction de la **sia** comme l'a expliqué son président Daniel Kündig. Il fallait clarifier si une association représentant avant tout des fabricants et des fournisseurs a sa place au sein d'une société de concepteurs. La direction a toutefois décidé de soutenir la requête d'adhésion, au même titre que les groupes professionnels Technique/Industrie, Architecture et Génie civil. Parmi les arguments avancés, Daniel Kündig a souligné le rôle des fenêtres et éléments de façade

de tant pour l'expression architecturale, que pour les études structurales. Depuis sa fondation en 1968, la CSFF et ses 160 membres entretiennent des contacts constructifs avec la **sia**. Elle a déjà adapté ses statuts pour y intégrer l'obligation de respecter les normes et règlements de la **sia**. Ses membres sont en outre activement engagés au sein des commissions de normes de la **sia** depuis que celles-ci existent. Dans sa brève présentation de l'association, le président de la CSFF, Markus Stebler, a expliqué que la part des études était appelée à se renforcer fortement dans les futurs systèmes développés pour la réalisation de façades.

Deux membres ont été élus à l'unanimité à la Commission centrale des normes et règlements de la **sia** (CNR) : les délégués ont désigné Eric Offermann, architecte à Zurich, et Manuel Mohler, ingénieur électricien à Jegenstorf. Avec l'élection du premier, le président de la Commission centrale des règlements (CCR) siège désormais au sein de la CNR et celle du second y amène à nouveau un représentant des CFF.

### Concept énergétique SIA

Après l'ordre du jour statutaire, Peter Richner, membre de la direction de l'EMPA et directeur du groupe pilote de la **sia** pour l'énergie dans le bâtiment, a présenté aux délégués le nouveau projet de concept énergétique. En quatre points clés, la **sia** y formule ses objectifs pour la future approche énergétique du parc immobilier suisse. Pour la **sia**, qui entend jouer un rôle moteur dans ce processus, il s'agit d'asseoir systématiquement la substance bâtie sur des fondements durables en exploitant habilement les ressources énergétiques. Dans cette perspective, une démarche globale incluant toute la durée de vie des ouvrages doit être prioritaire et la recherche de l'efficacité

énergétique devenir une priorité absolue pour la **sia** et ses membres.

Dirigée par Andreas Bernasconi, membre de la direction **sia**, une table ronde a ensuite réuni Peter Richner et Jost Wilers, membres du groupe pilote Energie dans le bâtiment, Conrad Brunner, architecte et membre de la Commission pour les normes des installations et de l'énergie dans le bâtiment (KHE), Pierre Ehrensperger, architecte et président de la Commission pour les normes du bâtiment, ainsi que le parlementaire Eric Nussbaumer, ingénieur électricien et membre de la Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie du Conseil national (CEATE). L'initiative de la **sia** en faveur d'un nouveau concept énergétique a été vivement saluée. Pierre Ehrensperger peine cependant à envisager sa mise en œuvre pratique et déplore un manque de vision globale intégrant les autres facteurs de la qualité architecturale. Conrad Brunner a exprimé des réflexions analogues pour la prise en compte des facteurs économiques. Selon Eric Nussbaumer, le concept constitue un outil extrêmement utile pour le débat politique en particulier. Il approuve également le rôle moteur que la **sia** ambitionne de jouer, mais souhaiterait que des exigences encore plus fermes soient fixées, sur le plan du calendrier d'application notamment. Peter Richner va dans le même sens, même s'il faut admettre que la mise aux normes de 1,5 millions de bâtiments ne peut être accélérée que jusqu'à un certain point. Pour Jost Wilers, une telle accélération se heurte aussi à la pénurie actuelle de professionnels disposant du niveau d'expertise requis. Il s'agit donc aussi de créer les filières de perfectionnement nécessaires, conformément à l'un des objectifs énumérés dans l'initiative de la **sia**. Le débat ainsi lancé

lors de l'assemblée des délégués ouvre la mise en consultation officielle du Concept de performance énergétique auprès des groupes professionnels de la **sia**, avec un délai qui court jusqu'au 28 février 2009.

Thomas Müller, responsable RP / Communication SIA

### UN NOUVEAU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR LA SIA

Lors de sa séance du 4 décembre 2008, la direction de la **sia** a élu Hans-Georg Bächtold au poste de secrétaire général. Il prendra sa nouvelle fonction le 1<sup>er</sup> juin 2009 au secrétariat général de la **sia** à Zurich. Il remplacera Eric Mosimann, qui prend sa retraite après un engagement méritant pour la **sia** durant plus de 13 années. Hans-Georg Bächtold, âgé de 55 ans, est marié et père de trois enfants. Il a étudié les sciences forestières ainsi que l'aménagement du territoire à l'EPFZ. Après une activité dans la recherche et l'enseignement – entre autres à l'EPFZ –, il a dirigé avec succès le bureau d'ingénieur Oekoego AG à Schaffhouse. Depuis 1998, il était responsable de l'office de l'aménagement du territoire de Bâle-Campagne en tant qu'urbaniste cantonal. Hans-Georg Bächtold est membre de la **sia** depuis de nombreuses années et a collaboré au cours de sa carrière professionnelle au sein de nombreux comités **sia**. Il est également membre du conseil éditorial de *TEC21*.

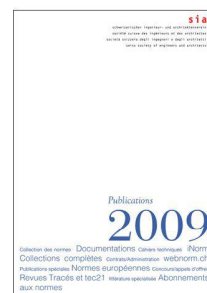
(SIA)



### PUBLICATIONS SIA 2009

Comme chaque année à la même époque, la nouvelle liste des publications **sia** 2009 est parue en français et en allemand. L'ensemble des textes édités par la **sia**, ainsi que d'autres ouvrages spécialisés y sont référencés.

Les premières pages reproduisent les couvertures et une brève description des nouvelles publications. Les suivantes présentent la collection complète



des normes, règlements et cahiers techniques de la **sia** dans l'ordre de leur numérotation, tandis que la table des matières en annexe permet la recherche thématique.

Les prestations *webnorm* et *i-Norm* sont encore une fois décrites en détail. La plateforme <[www.webnorm.ch](http://www.webnorm.ch)> permet non seulement de commander tous les produits édités par la **sia**, mais un téléchargement unique de publications est désormais possible. Et par le biais de l'abonnement électronique *i-Norm*, l'utilisateur peut acquérir le droit d'usage de normes couvrant des domaines spécifiques (architecture, ingénierie, droit, EN) pour la durée d'une année civile.

Tous les membres individuels de la **sia** ont déjà reçu la nouvelle liste des publications par courrier postal avec leur facture. Des exemplaires supplémentaires peuvent être obtenus auprès de SIA-Auslieferung c/o Schwabe AG, tél. 061 467 85 74, ou demandés par courriel à [distribution@sia.ch](mailto:distribution@sia.ch).

(SIA)